Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORGANISATION HOSPITALIÈRE

L'Hôpital de Lavaux se concentrera sur la réadaptation

Pour faire face à un manque crucial et urgent de lits de réadaptation dans la région lausannoise, le DSAS préconise de supprimer l'activité de chirurgie à l'Hôpital de Lavaux. La date d'entrée en vigueur de cette mesure devra encore faire l'objet d'une décision du gouvernement qui tiendra compte de la prise en charge des patients, des situations particulières des chirurgiens agréés et du personnel soignant concerné.

La nécessité de trouver une solution au manque de lits de réadaptation, dans le courant de l'année prochaine, appelle une transformation de la mission de l'hôpital de Lavaux en la recentrant sur son activité de réadaptation. En ce sens, le Conseil d'État poursuit les objectifs qu'il a annoncés en octobre 2001 dans son 2ème rapport intermédiaire au Grand Conseil sur l'organisation hospitalière. Les compétences et la structure existantes à l'Hôpital de Lavaux dans ce domaine sont des atouts pour l'établissement. La direction de l'Hôpital de Lavaux, qui a conduit l'établissement à un excellent niveau de performance, est en position de mener à bien cette reconversion.

Le Conseil d'État avait déjà décidé en 2000 de transformer une vingtaine de lits de médecine de l'Hôpital de Lavaux en lits de réadaptation. Ces lits ont vite été occupés et ont contribué à endiguer la pénurie d'offre dans ce domaine dans la région. La nouvelle décision poursuit le même objectif en transformant la vingtaine de lits réservés à la chirurgie programmée également en lits de réadaptation. L'activité autour des 22 lits de chirurgie de l'hôpital devrait porter en 2002 sur un peu plus de 1'000 admissions (dont 10% en hospitalisation d'un jour) et autant de consultations ambulatoires. Toute l'activité est programmée ; l'hôpital n'exploite pas de service des urgences ni de soins intensifs.

La population ne sera pas pénalisée par cette décision qui ne pose aucun problème de santé publique ni de sécurité des soins. Les capacités des autres établissements reconnus d'intérêt public de la région permettent d'absorber cette activité. 32 chirurgiens agréés, dont sept opèrent plus d'un cas par semaine à Lavaux, voient leur pratique médicale se modifier. Des contacts sont pris pour envisager l'agrégation dans d'autres établissements des médecins ayant l'activité la plus soutenue. Le personnel soignant et technique représente une dizaine de postes équivalent plein temps. Compte tenu de son niveau de compétence, il ne devrait rencontrer aucun problème pour se replacer dans un secteur marqué lui aussi par une forte pénurie. Des appuis pour recouvrer un poste seront mis en place. Par ailleurs, on peut estimer les économies nettes générées par cette décision sur les coûts de la santé à 1,6 million de fr. par an, dont environ la moitié au bénéfice de l'État.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2002

Secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale, 021 - 316 50 02